



FORMATION CERTIBIOCIDES NUISIBLES

TP14- TP18- TP 20

CERTIFICAT INDIVIDUEL RS 6442

3 JOURS/ 21 HEURES

PROGRAMME

- **Introduction : contexte et utilisation professionnelle**
 - Qui est concerné et dans quels cas
 - Quels sont les produits concernés, quelle catégorie obtenir
 - Les acteurs concernés en fonction de la catégorie du certificat
 - Personnes concernées, comment remplir les obligations prévues par l'arrêté ?
 - Où et comment suivre les formations
 - Dérogations
 - Entreprises concernées, comment remplir les obligations prévues par l'arrêté
- **Rôles et responsabilités**
 - Connaître son métier
 - Distributeur de produits biocides professionnels
 - Applicateur de produits biocides professionnels
- **Cadre réglementaire**
 - Comprendre, s'approprier et transmettre l'ensemble de la réglementation
 - La réglementation des biocides : AMM, FDS, autres documents
 - Stockage
 - Transport
- **Insectes et moyens de lutte**
 - Présentation générale des insectes
 - Types d'insectes
 - Types de lutte
 - Bonnes pratiques en amont de la lutte



- Lutte raisonnée : observer, questionner, évaluer
- **Autres vertébrés et moyens de lutte**
- **Rongeurs et moyens de lutte**
 - Les différents rongeurs
 - Les différents types de lutte
 - Lutte non toxique
 - Les stratégies de lutte
 - La lutte chimique
 - Les différentes substances chimiques
 - Rappel de la réglementation sur les rodenticides
- **Prévention pour la santé humaine et l'environnement**
 - Risques liés aux produits biocides
 - Mesures de protection
 - Conduite à tenir en cas d'accident
- **Où trouver l'information ?**
 - Thème réglementation
 - Thème santé
- **Questionnaire d'évaluation :**
 - 30 questions posées
 - 20 bonnes réponses requises pour délivrance du certificat Biocide

MAJ 12/10/26